

L'engagement volontaire

En 1914

L'engagement dans l'armée est une autre voie de recrutement. Durant la guerre et l'après-guerre, il concerne des adolescents, des anciens réformés qui n'ont pas attendu les lois de récupération, des vétérans de la précédente guerre que leur l'âge écarte d'emblée de la mobilisation générale. Ils proviennent de toutes les classes de la société pour contracter l'un des trois engagements possibles, à savoir un engagement volontaire de trois, quatre ou cinq ans, un engagement pour la durée de la guerre, un engagement spécial en vertu des dispositions de la loi Dalbiez

- L'apport important des engagements volontaires ordinaires

Le nombre d'engagements volontaires contractés pour une durée de trois, quatre ou cinq ans connaît des variations importantes selon les années et présente trois tendances majeures. Une première tendance de baisse des effectifs est enregistrée de 1914 à 1915. De 26 673 engagements en 1914, leur nombre chute brutalement à 10 921 hommes en 1915.

Une deuxième tendance se révèle à partir de 1915 jusqu'à la fin de la guerre. Elle se caractérise par une reprise progressive du recrutement volontaire. De 10 921 en 1915, elle atteint 19 685 hommes en 1917 pour culminer à 31 197 hommes en 1918, soit trois fois le niveau de 1915. Au lendemain de la guerre, une nouvelle tendance se dessine. De 1919 à 1922, les effectifs fluctuent entre 12 400 et 21 000 engagements.

Force est de constater que ces résultats corroborent l'analyse effectuée sur les engagements volontaires durant la guerre en Lozère et dans l'Hérault par Jules Maurin. Celui-ci distingue effectivement trois phases. Une première phase d'engagements nombreux correspond à la période de la mobilisation générale. Elle traduit le comportement patriotique de certains hommes, animés par le désir de participer activement à la lutte contre l'Allemagne. La deuxième phase est celle d'une réduction des effectifs qui s'étend aux classes 1915 et 1916. La prise de conscience de la prolongation de la guerre et des bilans des pertes provoque un sentiment d'incertitude et d'hésitation parmi les éventuels volontaires. Ces comportements expliquent la baisse brutale observée pour 1915. Enfin, une phase de croissance de leur effectif après 1915 manifeste non pas un engouement patriotique général mais une volonté de bénéficier de certains avantages offerts par l'engagement volontaire, dont le choix de l'arme d'incorporation. « Et c'est justement parce que la guerre tue, mais qu'on s'est rendu compte qu'elle ne tuait pas indistinctement, qu'elle choisissait ses morts de préférence dans l'infanterie, qu'on s'engage à qui mieux mieux pour tenter d'en réchapper. » (Maurin, 1992, 263). Cette vague « de la planque » apparaît bien réelle puisque dès les lendemains de la guerre, le nombre d'engagements pour trois, quatre ou cinq ans fléchit au niveau de celui enregistré en 1916.

Au lendemain de la guerre, l'augmentation provisoire du nombre d'engagements s'explique par plusieurs causes. En 1920 et 1921, elle traduit l'apparition d'un phénomène social et culturel relatif à l'attitude de certains conscrits des régions libérées. Deux hypothèses contradictoires mais déjà constatées pendant la guerre peuvent être avancées. Celle tout d'abord d'une volonté d'intégration de certains d'entre eux manifestant ouvertement leur appartenance à la nation française. Celle également de profiter de certains avantages acquis par le volontariat. À cette période, les Alsaciens-Lorrains font l'objet d'une politique d'assimilation particulière. Leur affectation s'effectue généralement au sud de l'ancienne frontière de 1914. Certains ont pu contracter un engagement

pour éviter une affectation trop éloignée et difficile à supporter, bénéficier d'un rapprochement de domicile par le choix de la garnison et de l'arme.

Cette tendance ne saurait s'expliquer uniquement par la manifestation des Alsaciens-Lorrains. Il est possible de supposer que certains jeunes gens aspirent réellement soit à s'engager pour un long terme dans l'armée, donc à devancer l'appel de leur classe, soit à choisir leur arme et notamment, les armes techniques nouvelles qui peuvent susciter une certaine fascination. L'aéronautique a vu multiplier par trois ses effectifs d'engagés volontaires entre 1919 et 1920, passant de 739 à 2 509. Le génie ou l'armée de mer, en des proportions moindres, connaissent un regain d'intérêt également parmi les volontaires. Par ailleurs, l'engagement ordinaire récupère également un grand nombre de candidatures qui, à l'origine, sont destinées à un engagement pour la durée de la guerre afin de profiter de certains avantages. Or, la guerre achevée, ces derniers ne sont plus appliqués. Certains jeunes gens se sont laissés surprendre par cette nouvelle disposition et se seraient tournés alors vers l'engagement ordinaire. Un rapport du Premier bureau de l'état-major de l'armée confirme cette hypothèse. « Beaucoup de jeunes gens s'étant laissés surprendre par l'ouverture des conseils de révision et la suspension des engagements pour la durée de la guerre, ont préféré, par un sentiment très humain mais qui n'a rien à voir avec le patriotisme, contracter un engagement de 4 ou 5 ans dans l'artillerie ou dans la cavalerie, plutôt que de risquer, en se laissant appeler, d'être incorporés dans l'infanterie.

La répartition des engagés volontaires par arme, de 1914 à 1922, révèle les grandes tendances du recrutement des volontaires. En 1914, l'arme qui accueille le plus grand nombre de volontaires est l'infanterie. 5 101 hommes sur 26 673 sont ainsi affectés. Les corps d'Afrique, dans lesquels sont envoyés les volontaires d'Alsace et de Lorraine, obtiennent des résultats presque similaires quoique légèrement inférieurs. 4 743 hommes se portent volontaires pour servir outre-Méditerranée, soit 21,6 % de l'effectif total. Ces deux armes incorporent, elles, presque la moitié des contingents de volontaires.

La cavalerie est la troisième arme choisie. Elle représente 18,1 % de l'effectif total, soit 3 983 hommes, suivie de peu par l'armée de mer qui incorpore 15,4 % des volontaires, soit 3 392 hommes. L'artillerie représente 10,4 % des affectations (2 298). Enfin, dans de faibles proportions, le génie et le train comprennent respectivement 2,8 % et 1,1 % des incorporés, soit 625 et 243 hommes.

Jusqu'à la fin de la guerre, la répartition des volontaires par arme varie en fonction des circonstances et des besoins des armées. Les armes les plus recherchées en 1914 ne correspondent plus aux affectations les plus nombreuses. L'infanterie et les corps d'Afrique du Nord représentent respectivement 4 % et 5 %. Les affectations de la cavalerie sont en recul. Elles n'enregistrent que 6 % des demandes à cette date. Le train perd également plusieurs centaines d'hommes au terme de cette évolution, accueillant 0,04 % des effectifs totaux, soit 14 hommes.

En revanche, d'autres armes voient leur effectif augmenter dans des proportions très importantes. Tel est le cas de l'armée de mer, qui comprend 48 % des hommes, et de l'artillerie qui en reçoit 32 %. Enfin, une arme nouvelle, qui joue un rôle croissant dans la guerre, accueille elle aussi un effectif encore faible mais non négligeable. L'aéronautique intègre 182 volontaires en 1915 (1,6 %), 195 en 1916 (1,3 %), puis 242 (0,8 %) en 1918.

Cette évolution traduit deux phénomènes parallèles. Celui tout d'abord des besoins de l'armée accrus dans certaines armes, comme l'artillerie ou l'aéronautique. La cavalerie n'attire plus pour son prestige. L'autre correspond à des attitudes déjà définies par Jules Maurin. L'accroissement des effectifs dans certaines armes, comme l'armée de mer et l'artillerie, s'explique par la recherche d'une affectation « de la planque ». Le paysan beauceron Grenadou offre un exemple significatif. Il apprend par des engagés volontaires, rencontrés dans le tramway qui le ramène de Chartres, l'avantage de choisir son régiment en contractant un engagement. Peu décidé à se laisser affecter dans l'infanterie – « Tout le monde dans l'infanterie », lui explique l'administration militaire –, il attend le jour de ses dix-huit ans, en septembre 1915, pour s'engager durant quatre ans dans le 26^e régiment d'artillerie (Grenadou, Prévost, 1978, 67). Par ailleurs, les exemptés, réformés et ajournés, dont la convocation pour un nouvel examen dans le cadre de la récupération est envisagée voire

effective, participent également à cet élan du recrutement volontaire pour des raisons identiques. Connaissant la grande efficacité de la politique de récupération et les exigences de la guerre, certains pourraient voir l'engagement militaire comme une solution salvatrice.

Au retour de la paix, une nouvelle tendance apparaît. L'aéronautique confirme son effet attractif chez les jeunes gens. Elle rassemble désormais plus de 12 % des volontaires en 1921. L'infanterie voit augmenter ses effectifs de plus de la moitié. 10 % optent pour cette arme. Il en est de même pour les corps d'Afrique du Nord (24 %). D'autres armes accueillent un nombre croissant de volontaires. Tel est le cas pour la cavalerie, réunissant 6 % des hommes, du train (1 %), l'armée coloniale (6 %).

En revanche, les autres armes enregistrent des réductions d'effectifs. L'armée de mer continue de recevoir le contingent le plus important de volontaires, même si sa proportion tend à diminuer progressivement (35 %). L'artillerie connaît aussi une chute de ses effectifs (5 %). Le génie se trouve dans la même situation. 2 % d'entre eux intègrent une unité de cette arme. Aucun changement majeur n'intervient après la classe 1921. L'armée de mer accueille de nombreux volontaires du fait des avantages et des conditions plus attrayantes. La modernisation des conditions de vie et la mode de l'aviation peuvent être considérées comme des facteurs d'attraction pour une arme en plein essor qu'est l'aéronautique. L'artillerie, dont la guerre avait montré la prédominance sur les champs de bataille, perd de son poids en période de paix au profit de l'infanterie qui est moins redoutée, mais pas plus envisagée comme une affectation de la « planque ». Enfin, les corps d'Afrique du Nord connaissent une croissance de recrutement très importante. De 1918 à 1921, les proportions passent de 5 à 24 % de l'effectif total. En réalité, ce sont probablement les Alsaciens-Lorrains volontaires qui composent ces contingents. La principale destination de leur affectation, imposée et non désignée pendant les hostilités, avait été l'Algérie. Il semble que cette tendance se poursuive dans les premières années d'après-guerre jusqu'en 1922, à moins qu'ils n'aient demandé une affectation rapprochée, où la fin des mesures d'assimilation à leur égard coïncide avec une chute de cette proportion.

- La diminution constante des engagements pour la durée de la guerre

Les engagements pour la durée de la guerre suivent en grande partie la même tendance que pour celle des engagements volontaires ordinaires. En 1914, le nombre des engagements de cette catégorie atteint le niveau le plus élevé de toute la guerre. 45 775 sont incorporés sous ce statut, soit 35,4 % du total de 1914 à 1918. Une période de décroissance progressive apparaît dès 1915 où sont comptabilisés 25 817 engagements. En 1916 et 1917, leur nombre continue de fléchir dans des proportions importantes. En 1917, 14 051 engagements spéciaux sont acceptés, soit 10,8 % du total. En 1918, s'amorce cependant une reprise qui atteint 25 817 hommes, soit le niveau enregistré pour 1915.

Cette évolution traduit différents comportements. En 1914, dans l'enthousiasme patriotique qui caractérise la mobilisation générale, surtout dans les grandes villes, les demandes se font nombreuses. La guerre est envisagée comme une campagne de quelques mois. Ce type d'engagement est donc un engagement pour le court terme, destiné à répondre à un mouvement collectif de défense du territoire. La plupart des engagés pour la durée de la guerre sont d'ailleurs des hommes de tous les âges, mais l'élan patriotique se manifeste surtout parmi les moins de 20 ans. Selon le ministère de la Guerre, parmi les 45 775 engagements souscrits par des Français, 25 046 sont âgés de 17 à 20 ans, 18 249 de 21 à 46 ans, 2 480 ont plus de 46 ans [22].

À partir de 1915 jusqu'à 1918, les engagements se font moins nombreux. La prise de conscience d'une guerre longue, la diffusion des nouvelles des soldats au front attirent moins de candidats, sauf ceux animés encore d'un esprit patriotique. En outre, le rappel des hommes de la réserve, de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée territoriale limite le nombre des demandes. C'est pourquoi ce type de recrutement est contracté par des hommes de plus en plus jeunes. Parmi les 30 226 engagements, 21 813 sont âgés entre 17 et 21 ans, 3 163 entre 22 et 46 ans, 841 au-dessus de 46 ans. Les plus motivés ont donc moins de 21 ans. Ils représentent 72 % de ce type d'engagements en

1915, 92 % en 1916, 92 % en 1917 contre 54,7 % en 1914 [23].

Il faut attendre 1918 pour rencontrer un changement d'attitude. Le revirement de la situation militaire au profit des Alliés en juillet 1918, l'exaltation d'un dénouement certain et l'ombre de la victoire qui se dessine dans un futur proche décident certains à rompre une situation d'hésitation. L'engagement volontaire ne devient plus dès lors une source de risque, mais un gage de réussite, qui peut être récompensé par l'aura de la gloire. En outre, la politique de récupération ayant appelé déjà les plus valides, il ne reste plus beaucoup d'hommes âgés de 24 ans et plus pour s'engager dans la guerre. Comme pour les années précédentes, ce sont surtout les jeunes gens de 17 à 23 ans qui devancent l'appel. Ils représentent 96,4 %, soit 24 157 hommes sur 25 058 durant cette année. Quant aux autres tranches d'âge, leur nombre se tarit. Les demandes d'engagement sont évaluées à 859 pour les hommes âgés entre 24 et 48 ans et 42 pour les plus de 48 ans. L'effort volontaire pour la durée de la guerre est donc supporté en grande partie par des adolescents. 101 390 sur 129 602 appartiennent à des classes non encore appelées de 1914 à 1918, 24 570 à des classes sous les drapeaux et 3 642 à des classes de l'armée de réserve et plus.

- La part secondaire des engagements spéciaux réservés aux étudiants des Grandes écoles

Enfin, les engagements spéciaux de 1914 à 1922 ne constituent pas un effectif important en matière de recrutement. Ils concernent quelques centaines, voire quelques milliers d'hommes. En fait, ce résultat s'explique par des critères spécifiques de recrutement, réservés à une minorité de jeunes gens membres des grandes écoles.

Les statistiques du ministère de la Guerre ne permettent pas de dresser la liste complète de ces engagements par origine des établissements de 1914 à 1922. Seuls les résultats publiés pour les années 1914 et 1920 à 1922 donnent les effectifs précis pour ceux dont au moins un élève s'est manifesté.

En 1914, seulement cinq Grandes écoles enregistrent des départs aux armées sous ce statut. L'École spéciale militaire rassemble de loin la proportion la plus élevée, soit 50 % d'entre eux (706 élèves). Elle est suivie de l'École polytechnique (400), l'École du service de santé militaire (178), l'École normale supérieure (25) et l'École forestière (1).

À partir de 1920, toutes les Grandes écoles prévues par les articles 23 et 26 de la loi de recrutement militaire sont mentionnées [24]. Les élèves de l'École spéciale militaire demeurent les plus nombreux à contracter cet engagement. Ils représentent 77,9 % en 1920, 50 % en 1921, 73 % en 1922. L'École polytechnique fournit également les plus importants contingents, soit 15,1 % en 1920, 17,2 % en 1921, 22,5 % en 1922. Des élèves appartenant à d'autres Écoles s'engagent également dans des proportions souvent infimes. L'École normale supérieure voit stagner son quota d'engagements spéciaux à 15 et 16 élèves par an [25]. L'École centrale des arts et manufactures donne 39 engagés en 1920 (4,2 %), 7 en 1921 (1 %) et aucun en 1922. Quant aux autres écoles mentionnées dans l'article 23, la plupart ne voient qu'un ou deux élèves contracter un engagement spécial. Tel est le cas, entre autres exemples, des élèves de l'École des ponts et chaussées, qui sont 3 en 1920, 1 en 1921 et aucun en 1922.

Dans le cadre de l'application de l'article 26 [26], les écoles militaires rassemblent les effectifs les plus nombreux. Les élèves de l'École navale sont 319 (88,6 %) en 1920, 5 (2 %) en 1921 et 11 (5,6 %) en 1922. Il en est de même de l'École du service de santé militaire et de l'École de médecine navale, qui représentent des contingents variables, mais non négligeables. Enfin, les engagés des autres écoles apparaissent peu nombreux, de l'ordre de l'unité.

L'évolution du nombre des engagés spéciaux traduit les mutations des comportements de ces étudiants. Il ne paraît pas étonnant tout d'abord que ce soient des écoles militaires qui fournissent les contingents les plus élevés. Les conscrits sont informés des possibilités de recrutement et les exploitent. Il en est autrement des autres écoles où l'information sur les engagements n'est pas diffusée. Selon un rapport de la Direction de l'infanterie, le faible résultat obtenu pour les années 1914 et 1915 s'expliquerait par « l'absence de publicité et la longueur des opérations administratives » [27].

Les possibilités d'engagement sont par la suite diffusées aux jeunes gens et une large publicité

leur est donnée par voie de presse et d'affiches dans les communes. Des circulaires sont envoyées aux préfets pour les inciter à s'engager. « Dans cette source de recrutement encore on doit trouver de quoi alimenter pour une bonne part les administrations diverses (...) et libérer ainsi notamment des hommes du service auxiliaire, aptes à d'autres tâches [28]. » L'accent est mis sur le principe que l'engagé spécial est prioritaire sur les hommes du service auxiliaire pour occuper certains emplois dans les services de l'intérieur. Les formalités administratives sont aussi simplifiées pour accélérer le délai de l'incorporation. Il est rappelé également les nombreux avantages offerts, qui sont en outre redéfinis par une circulaire du 25 juillet 1915 : paie substantielle, chambre et repas en ville, faculté de circuler librement après l'appel du soir, emploi fixe pour toute la durée de la guerre, choix de la résidence, dispense de toute visite de récupération. Les résultats apparaissent immédiats en 1916. La reprise atteint un niveau dix fois supérieur à celui de 1915.

Leur nombre fléchit en 1917 et 1918, faisant présumer des attitudes d'hésitation ou de refus de s'engager avant la date d'appel de leur classe. Le contexte social, la lassitude du conflit et la fin d'une guerre pressentie à partir de l'été 1918 contribuent à limiter le nombre des demandes. Par ailleurs, les appels par anticipation donnent moins l'occasion d'être informé sur les modalités du contrat d'engagement. L'intégration dans leur école est à peine achevée que le ministère de la Guerre les convoque devant le conseil de révision. Enfin, la relative reprise des demandes en 1920 doit être nuancée. L'ouverture du recrutement dans les Grandes écoles amène à augmenter les probabilités des engagements. Ces écoles forment des jeunes gens plus nombreux et susceptibles de s'engager pour achever leurs obligations militaires au plus tôt. En fait, le nombre d'étudiants engagés représente toujours une partie secondaire de leur totalité.

Force est de constater que la Grande Guerre constitue une période d'exception dans l'histoire de la conscription. Pourquoi ? D'abord, l'état d'urgence, la crise des effectifs, le déséquilibre de la vie de la nation ont demandé à adapter constamment le recrutement militaire à une situation nationale elle-même en transformation. Les appels par anticipation devenus la norme au fil des années, la politique de récupération, qui a entraîné un afflux d'effectifs, doivent répondre aux exigences accrues des armées. Les modifications apportées ne sont pas sans conséquence sur le fonctionnement de la conscription après la guerre. La loi des « Trois ans » (août 1913) apparaît alors inapplicable dans son intégralité, ce qui conduit à une réforme de l'institution au début des années vingt. De plus, l'appel des classes n'a pas suffi pour alimenter les armées. D'autres moyens de recrutement sont adoptés à partir de l'engagement volontaire et de la récupération. Au final, ce sont plusieurs millions d'hommes qui sont incorporés, ce qui est rendu possible uniquement par le caractère universel de la conscription dans une situation d'exception.

Philippe Boulanger

Université Paris-Sorbonne

Institut de géographie

191, rue Saint-Jacques

75005 Paris

Philippe.Boulanger@paris4.sorbonne.fr